

RÉUNION PLENIERE DU 24 NOVEMBRE 2009

FIL ROUGE DES NÉGOCIATIONS

Suite à la réunion intersyndicale du **4 juin 2009** à Grenoble, la Direction de la DPIH a, enfin, ouvert des négociations avec les Organisations Syndicales de la Division.

Ces négociations s'inscrivent dans le cadre de l'accord DPI sur le dialogue social. Toutes les Divisions de la DPI ont déjà bouclé les différentes négociations **sauf la DPIH**, qui, nous l'espérons, ne devra pas se contenter de récolter les miettes, faute de n'avoir pas su ou pas pu anticiper les discussions.

Une première réunion plénière a eu lieu le **2 octobre 2009**.

Des réunions bilatérales ont eu lieu avec l'ensemble des Organisations Syndicales.

Une deuxième réunion plénière a eu lieu **ce jour**.

RÉUNION DU 24 NOVEMBRE 2009

Le 16 novembre, une nouvelle version du projet d'accord a été envoyée aux OS pour examen en séance. **Toutes les OS marquent leur déception quant au contenu de cette nouvelle version.**

FO Énergie et Mines ne peut accepter un tel accord en l'état :

☞ la reconnaissance et le rattrapage du passif (via les reclassements) ne sont pas à la hauteur de ce qu'attendent les hydrauliciens par rapport aux efforts consentis.

La Direction propose 20 %.

Nous demandons un taux de 27,5 % de promotions en 2009.

☞ le volume d'effectifs proposé, notamment pour compenser les départs en inactivité, n'est pas suffisant par rapport aux enjeux annoncés dans l'hydraulique.

La Direction annonce un solde positif de 58 agents pour 2009.

La Direction annonce 450 départs en inactivité qui seront compensés par 510 recrutements sur la période 2009-2011 !!

Donc nous en déduisons que la Direction nous propose une simple compensation des départs en inactivité sur la période 2010-2011.

Nous demandons un solde positif annuel de 120 agents sur la durée de l'accord, a minima.

☞ le manque de lisibilité du projet d'accord ne permet pas d'identifier clairement le projet Renouveau (préparation, expérimentation, déploiement ...)

Nous demandons que ce projet, majeur pour l'hydraulique, soit traité à part entière en terme de moyens et d'effectifs associés.

☞ le projet d'accord prévoit « le partage » d'une Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences DPIH (consolidation des GPEC d'Unités)

A quand une possible signature d'un accord à la DPIH ?

La Direction acte le refus de ce projet en l'état et propose d'accélérer, comme FO le demande depuis le début, les négociations pour aboutir d'ici la fin de l'année.

Prochaine réunion de négociations Plénière DPIH : **9 décembre 2009**

Vos contacts :

Florent COUTIER (CIH), Bruno LOBEY (DTG), Suno NAVARRO (UP Sud Ouest), Gérard DOME (UP Est), Laurent GAY (UP Centre), Francis POURCHI (UP Alpes), Frédéric PINATEL (UP Méditerranée).